



vous guider

Nous recherchons ensemble des moyens adaptés à votre situation, autour de valeurs partagées :

- confidentialité
- respect de votre décision et de celle de votre famille

Avec le soutien de



Pour tout contact :
04 75 75 68 95 - choix 2 puis choix 3

Avenir 42 MSA/Chambre d'Agriculture

La démarche d'accompagnement socio-professionnel



Conception et réalisation : MSA Ardèche Drôme Loire - Service Action Sanitaire et Sociale - Crédit photos : CCMSA

Chambre d'Agriculture de la Loire

43 Avenue Albert Raimond
BP 40050
42272 Saint-Priest-en-Jarez

MSA Ardèche Drôme Loire
Site de la Loire
Service Action Sanitaire et Sociale
43 Avenue Albert Raimond
BP 80051
42275 Saint-Priest-en-Jarez





LE PARTENARIAT MSA/CHAMBRE D'AGRICULTURE

☒ Un partenariat complémentaire

Dans un contexte agricole, en pleine mutation, de nombreux exploitants sont confrontés à des problèmes d'origines multiples et peuvent se sentir seuls face aux décisions à prendre. La MSA et la Chambre d'Agriculture ont décidé de mettre en commun leurs compétences et expériences pour soutenir les agriculteurs et leurs familles.

La MSA Ardèche Drôme Loire et la Chambre d'Agriculture de la Loire vous proposent une démarche d'accompagnement globale, gratuite. Cette action prise en charge par les deux structures est

également soutenue par le Département.

☒ Objectif

Vous soutenir dans vos projets afin de surmonter une période de difficultés (de santé, familiale, technique, économique, de logement, etc...) ou de transition (changement qui s'impose ou qui est souhaité).

LE DEROULEMENT

☒ Pourquoi ?

Vous aider à imaginer des évolutions pour :

- se faciliter le travail,
- améliorer les résultats techniques et économiques,
- se dégager du temps,
- préserver sa santé,
- améliorer ses relations aux autres,
- retrouver un sens à sa vie personnelle et professionnelle.

☒ Comment ?

A partir de votre vision du métier, de vos valeurs, de votre contexte, nous vous aidons à prendre du recul et à identifier de nouveaux leviers d'action pour améliorer votre situation avec à la fois une approche individuelle et collective (formations, journée détente, etc...)

☒ Avec qui ?

- Un travailleur social de la MSA, pour le volet santé, social et familial,
- Un conseiller d'entreprise de la Chambre d'Agriculture pour le volet économique et professionnel.

Avec votre accord et en fonction de vos besoins, un appui sur un réseau plus large pourra être nécessaire en matière d'accès aux droits, de soutien professionnel, de santé, etc...

LES ENGAGEMENTS

☒ Du travailleur social MSA et du conseiller Chambre d'Agriculture

- Garantir la confidentialité sur votre situation et le contenu de l'accompagnement,
- Définir un rythme ensemble,
- Rechercher des moyens, en fonction de votre projet.

☒ Des exploitants et leur famille

- S'impliquer dans la démarche,
- Participer à la recherche active de solutions,
- Mettre en oeuvre des décisions prises.

☒ Engagements réciproques

- Faire un point régulier,
- Fixer les objectifs, les évaluer et les réajuster, si besoin,
- Définir une durée d'accompagnement à adapter en fonction de l'évolution de votre situation.